

LE JOUR, 1949
16 AOÛT 1949

LES ÉVÉNEMENTS DE SYRIE

Le temps de considérer de plus près les événements de Syrie viendra ; le temps de voir quelles lois organiques peuvent convenir à un pays dont l'élément humain est aussi "particulariste" et aussi divers. Maintenant c'est du plafond qu'il faut voir les choses.

Le coup d'Etat a engendré le coup d'Etat. La violence a renversé "l'ordre nouveau" à peine établi. Les excès d'un régime dit d'autorité ont atteint l'autorité à sa source.

La Syrie vient de se donner, compte tenu des circonstances, le seul Gouvernement possible : mais si l'on ne réfléchit pas, à Damas comme à Alep, au fond du problème ; si, avec le sentiment du devoir civique on ne réagit pas par un effort de raison, la violence deviendra elle-même une habitude pour une période qui pourrait être longue. Ce n'est pas une nouveauté de dire que la violation de la loi appelle d'autre violation de la loi ; et que les procédures expéditives trouvent à peu près toujours des imitateurs pressés.

Les militaires en Syrie, ceux de la phase présente ont agi raisonnablement en s'adressant aux pères conscrits ; ils ont bien fait de s'en remettre à eux pour mettre sur pied un gouvernement ; car, de même que les civils ne sont pas faits pour couvrir les frontières, les militaires en temps normal ne sont pas faits pour gouverner. Chacun son métier. Les exceptions les plus célèbres ne peuvent être invoquées que pour confirmer la règle.

Reste à savoir si la sagesse des pères conscrits suffira et si les détenteurs de la force militaire renonceront définitivement à en faire usage pour des fins politiques. On prend goût à ce genre d'exploit qui brusquement porte au pouvoir un homme obscur la veille encore.

Au cours de période agitées, au temps de Rome, les aventures, de ce genre se multiplièrent, quelquefois à deux pas d'ici. Le jeu des prétoriens et des légions faisait un empereur en moyenne tous les six mois et terminait un règne éphémère dans le sang. Rome, en ces années-là, fut très près de la décadence. Pourtant, plus que l'homme de ce siècle, le citoyen romain avait le sens supérieur des intérêts de la cité.

Ceux qui portent en ce moment la responsabilité des destinées syriennes doivent avoir devant les yeux un double et grave péril : **d'une part, le malaise intérieur provoqué par les chocs successifs** (avec les difficultés économiques qui l'accroissent) ; **de l'autre, le danger extérieur, qui est le plus impressionnant.**

Sans doute voit-on cela distinctement dans les milieux syriens qui ont été appelés à gouverner et qui ont la tradition du pouvoir et de la politique fondamentale de leur pays.